



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

ÉCOLE BIBLIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
FRANÇAISE DE JÉRUSALEM

APPEL À CANDIDATURES 2025

Deux allocations de recherche au titre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres sont proposées pour un séjour d'un an à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (EBAF).

En principe, l'une des allocations est réservée à un(e) étudiant(e) de master II, un(e) doctorant(e) ou un(e) post-doctorant(e), de nationalité française ou francophone, accomplissant des recherches dans le domaine de l'archéologie orientale, et plus particulièrement palestinienne, l'autre un(e) étudiant(e) de master II, un(e) doctorant(e) ou un(e) post-doctorant(e), de nationalité française ou francophone, consacrant ses travaux à l'étude des textes bibliques et à la philologie orientale.

Les bénéficiaires de ces des séjours à l'EBAF devront rédiger durant leur séjour un mémoire qu'ils déposeront auprès du secrétariat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au plus tard au mois de **juillet 2026**. Ils peuvent prétendre au titre d'Élève titulaire de l'École biblique s'ils déposent également ce mémoire auprès du Secrétariat de l'École biblique, s'il est accepté par le Conseil académique et s'ils ont assisté régulièrement à au moins deux cours par semestre.

Le montant de l'allocation couvre les frais de pension à l'École biblique pour deux semestres académiques, avec accès libre à la bibliothèque, ainsi que ceux d'inscription aux cours. Les frais de voyage pour se rendre à Jérusalem et de retour en fin de séjour ne sont pas pris en charge.

Les dossiers de candidatures devront être déposés, en 15 exemplaires papier, avant la date limite du **vendredi 2 mai 2025**, au Secrétariat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – 23 Quai de Conti – 75006 Paris (tél. 01 44 41 43 10) ou adressés par email à secretariat2@aibl.fr.

Ils doivent rassembler les éléments suivants :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une notice de présentation des travaux réalisés et des projets de recherche ;
- deux ou trois appréciations de professeurs.

Nicolas GRIMAL
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
INSTITUT DE FRANCE

23, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06 - CS90618

Tel : 01 44 41 43 10 - www.aibl.fr

Le Secrétaire perpétuel

Paris, le 17 février 2025

Madame, Monsieur,

Deux allocations de recherche, dont l'une est financée par la fondation Obélisque du groupe Cholet Dupont, seront servies cette année, au titre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour un séjour d'un an à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (EBAF).

Ces allocations sont réservées à un(e) étudiant(e) de master II, un(e) doctorant(e) ou un(e) post-doctorant(e), de nationalité française ou francophone, accomplissant des recherches dans le domaine de l'archéologie orientale, et plus particulièrement palestinienne, ou bien consacrant ses travaux à l'étude des textes bibliques et à la philologie orientale.

Les bénéficiaires de ces allocations sont tenus de loger sur le campus de l'EBAF, de participer à certains enseignements choisis selon leur thème de recherche et de préparer en fin d'année un mémoire qu'ils déposeront auprès du secrétariat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au plus tard au mois de **juillet 2026**. Celui-ci pourra aussi être présenté à l'École pour obtenir le titre d'élève-titulaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.

Les candidats allocataires sélectionnés par l'Académie bénéficient de l'accès gratuit à l'ensemble des activités de l'EBAF (cours, voyages d'étude, accès à la bibliothèque, réseau wifi) ainsi que de la pension complète et du coût du visa. Le voyage aller-retour depuis la France reste en revanche du ressort de l'étudiant, qui doit aussi prendre en charge son assurance.

Les dossiers de candidatures seront déposés, en 15 exemplaires, avant la date limite **du vendredi 2 mai 2025**, au Secrétariat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – 23 Quai de Conti – 75006 Paris (tél. 01 44 41 43 10) et adressés par e-mail à secretariat2@ai-bl.fr. Ils devront réunir les pièces suivantes :

- une lettre de candidature ;
- un *curriculum vitae* détaillé ;
- une notice de présentation des travaux réalisés et des projets de recherche ;
- deux ou trois appréciations de professeurs.

Puis-je vous demander de bien vouloir diffuser le plus largement possible l'appel à candidature ci-joint, qui est également accessible sur le site internet de l'Académie à l'adresse suivante <https://ai-bl.fr/sejours-a-letranger/>.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas GRIMAL

PJ : appel à candidature